

Les bataillons du Génie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **- (2009)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-348843>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Les formations du Génie sont polyvalentes et sont en mesure d'appuyer les autorités civiles de manière subsidiaire, grâce à leurs engins, leur capacité de transport et leur savoir-faire.

Toutes les illustrations © Armeefilmdienst

Ordre de bataille (OB)

Les bataillons du Génie

Rédaction RMS+

De manière générale, les formations du Génie remplissent cinq types de missions :

MOBILITY	assurer la mobilité ;
COUNTER-MOBILITY	limiter les possibilités de mouvement de l'adversaire ;
SURVIVABILITY	durcir et protéger des positions et installations ; assurer la protection et la survie ; assainir des secteurs et détruire des munitions, des explosifs ou des ratés ;
GENERAL ENGINEERING	conseiller, planifier et conduire les opérations de construction nécessitant des moyens techniques particuliers ;
DISASTER RELIEF	assumer des missions générales du génie et d'aide en cas de catastrophe.

Le bataillon de Génie (bat G) compte 52 officiers, 125 sous-officiers et 658 soldats, pour un total de 835 hommes. Dans l'organisation XXI, les bat G type A comptaient 966 hommes répartis en une compagnie état-major, une compagnie technique, deux compagnies de sapeurs, une compagnie de sapeurs constructeurs et une compagnie de sapeurs de chemins de fer. Cette dernière a été supprimée et l'ordre de bataille suivant (4^e de couverture) a été réalisé d'après l'OB 2011, valable dès le 1.01.2009.

Dans l'organigramme A XXI, deux bataillons étaient actifs –G Bat 6 (SG) et bat G 9 (FR)- et un troisième de réserve – le G Bat 12 (ZG). Seuls les deux premiers sont équipés.

Avec l'étape de développement 08/11 et la réduction des formations de sapeurs de chars, ces dernières ont été renforcées et intégrées aux Grandes Unités suivantes :

- le bat G 2 (NE) bilingue, nouvellement créé, à la br bl 1 ;
- le G Bat 6 (SG) à la Ter Reg 2 ;
- le G Bat 8 (LU) bilingue, de réserve, à la Ter Reg 2 ;
- le G Bat 12 (ZG), bilingue, de réserve, à la Ter Reg 3.

Le bat G est en mesure :

- d'assurer la mobilité opérative de formations de combat sur deux axes, respectivement 4 routes distinctes, sur une profondeur de 50 km durant la marche ou 30 km durant l'approche ;
- d'appuyer les formations dans leurs préparatifs de combat et de manière limitée durant le combat ;
- dans le cadre des prestations générales du Génie :
 - d'ouvrir des axes de circulation et d'établir des axes de contournement à partir d'un secteur d'attente ;
 - d'assurer des franchissements d'obstacles hors de zones de combat ;
 - de travailler sur et au-dessus de cours d'eau ;
 - d'accomplir des travaux de destruction (contre-mobilité) ;
 - de poser des obstacles et des minages ;
 - de construire des ouvrages, ainsi que des cantonnements pour la troupe ou des réfugiés/prisonniers ;
 - d'accomplir des engagements de catastrophe de manière autonome ou subsidiaire ;
- d'assurer la recherche de renseignements et la reconnaissance technique du Génie au niveau du bataillon.

Réd. RMS+



Construction d'un pont au moyen d'une sonnette. Photo © bat G 2.



Les sapeurs peuvent être engagés sur des chantiers pour déblayer ou construire des obstacles en tous genres.



Les pelles mécaniques appuient l'engagement des sapeurs.



Les troupes du Génie disposent également de moyens de minages et de déminage.



Certains éléments du Génie nécessitent des moyens de transport adaptés.

